

**AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE**

**RESEAU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT**

**5<sup>èmes</sup> JOURNEES SCIENTIFIQUES**

**Bucarest, Roumanie (4-6 novembre 2004)**

**GESTION ET UTILISATION DURABLES DES EAUX DOUCES  
NOUVEAUX ASPECTS EN DROIT INTERNATIONAL, NATIONAL ET COMPARE**

**Organisées**

**Sous le Haut patronage de son Excellence M. Ion ILIESCU, Président de la République de  
Roumanie**

**Par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), en collaboration avec l'Université  
écologique de Bucarest et l'Université Jean Moulin – Lyon 3 (Centre de droit des espaces et  
du développement)**

**Avec le soutien de l'Administration Nationale des eaux, de l'Association roumaine de l'eau et  
l'Association roumaine de droit de l'environnement**

### **PRESENTATION DU COLLOQUE**

L'eau et plus particulièrement l'eau douce constitue une ressource mondiale rare, indispensable mais de plus en plus vulnérable. Assurer sa protection, quantitativement comme qualitativement, est une priorité internationale et un enjeu primordial du XXI<sup>ème</sup> siècle, comme en atteste la décision des Nations Unies de faire de l'année 2003 « Année internationale de l'eau douce » .

En tant qu'élément constitutif de la problématique environnementale, l'importance de l'eau a été mise en lumière au « Sommet mondial du développement durable » (SMDD) de Johannesburg de 2002. Désormais, elle occupe une place centrale dans les stratégies de développement durable et dans les relations Nord-Sud. Ce fut l'un des axes forts de « 2003, Année internationale de l'eau douce » ; c'est également l'une des dimensions du Sommet des Chefs d'Etats francophones qui doit se tenir en novembre 2004 à Ouagadougou sur le thème général du développement durable. A ce titre, sa planification, sa gestion et sa protection

constituent une priorité absolue du développement pour les Etats francophones, tout en revêtant des particularités locales, régionales et nationales.

Connaître et résoudre les nouveaux défis dans ce domaine, présuppose l'élaboration de stratégies multiformes à caractère intégré, dans l'approche des objectifs, les moyens, instruments d'action en omettant pas d'y associer les différents acteurs.

Dans la promotion des objectifs ou des stratégies, de nouveaux concepts et problématiques juridiques apparaissent. Dès lors, la réponse du droit se doit, en tenant compte de la mondialisation et des problèmes de pénurie et de contamination de l'eau douce, d'assimiler les nouvelles données écologiques, économiques, juridiques et institutionnelles, afin d'apporter les solutions adéquates. Il convient alors d'analyser les différents aspects juridiques posés par la problématique de la gestion durable de l'eau douce.

Cette analyse, d'un point de vue général comme purement francophone, constitue le thème de réflexion des 5<sup>ème</sup> journées scientifiques du Réseau. L'objectif étant de proposer une approche intégrée des implications juridiques de la vision moderne de gestion et d'utilisation durables d'eau douce, compte tenu des mutations spécifiques en matière juridique ( principes de base, affirmation du droit à l'eau, adaptation des moyens traditionnels aux nouvelles exigences juridiques, économiques, fiscales et institutionnelles), de la gestion des ressources et de la protection quantitative et qualitative des eaux douces.

Cette option exige une approche multidisciplinaire (juridique, économique et environnementale) ainsi qu'une approche juridique intégrée faisant appel au droit public et privé ; au droit interne, international et communautaire et à l'étude des différentes catégories d'eau (surface, souterraines, domestiques, agricoles et industrielles).

Les solutions proposées devraient tenir compte de la perspective temporelle et l'analyse qu'elles impliquent, un intérêt théorique et pratique pouvant contribuer à la consolidation de la vision francophone sur les problèmes écologiques globaux prioritaires.

## **PROJET DE PROGRAMME**

### **Jeudi 4 novembre 2004 :**

#### **► Matin (9H - 12H)**

### **OUVERTURE DES JOURNEES SCIENTIFIQUES**

Son Excellence, M. Ion ILIESCU, Président de la République de Roumanie

Mme Michèle GENDREAU-MASSALOUX, Rectrice de l'Agence Universitaire de la Francophonie

M. Mircea DUTU, Recteur de l'Université écologique de Bucarest, Roumanie

M. Stéphane DOUMBE-BILLE, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3, Coordonnateur du Réseau Droit de l'environnement de l'AUF

## **ASPECTS GENERAUX**

Sous la présidence de Mme le Professeur Marilena ULIESCU, Directrice de l'Institut national de la magistrature de Roumanie

- 1) La dimension scientifique par M. Petru Serban, Directeur de l'Administration Nationale des eaux roumaines
- 2) La dimension juridique par M. le Professeur M. DUTU, Recteur de l'Université écologique de Bucarest, Roumanie

### ► **Après-midi (14H30 – 17H30)**

## **ASPECTS GENERAUX (suite)**

Sous la présidence de M. le Doyen Michel PAQUES, Professeur ordinaire à l'Université de Liège, Belgique

Le cadre international par M. Alexandre Charles KISS, Directeur de recherche honoraire au CNRS, Président du Conseil Européen du Droit de l'Environnement

Le cadre régional: l'exemple de la Directive-cadre de l'UE sur l'eau par M. Bernard DROBENKO, Maître de conférences à l'Université de Limoges, CRIDEAU- CNRS

## **DEBAT**

## **ASPECTS PARTICULIERS**

### **1. Régime juridique général de l'eau douce**

Sous la présidence de Mme Soukeina BOURAOUI, Professeur à la Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

1.1. Rapport introductif: Le droit à l'eau: implications juridiques et économiques (M. Henri SMETS, Membre du Conseil Européen du Droit de l'Environnement, Membre de l'Académie de l'eau)

1.2. Développements nationaux et régionaux

- a. Principes: développement durable, prévention, précaution, participation, pollueur-payeur, etc...
- b. Le droit à l'eau et à l'assainissement
- c. Le statut de l'eau (droit privé, droit public, etc...)
- d. Approche intégrée des eaux
  - Ecosystèmes, eaux de surface, eaux souterraines, eaux côtières
  - L'intégration dans les politiques publiques

## **Vendredi 5 novembre 2004:**

### ► **Matin (9H – 12H)**

### **2. Planification, gestion et protection des ressources en eau**

Sous la présidence de M. le Doyen Michel PRIEUR, Professeur émérite à l'Université de Limoges, Directeur honoraire du CRIDEAU

2.1. Rapport introductif: Planification, gestion et protection des ressources en eau à la lumière des expériences de droit comparé africain (M. Jean UNTERMAIER, Professeur à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, Directeur de l'Institut du droit de l'environnement.)

- 2.2. Développements nationaux et régionaux
  - a. Planification : aspects quantitatifs et qualitatifs
  - b. Les polices : application du droit de l'eau (régime de contrôle, régime répressif)
  - c. Démarches contractuelles et/ou incitatives (contrat, approche économique, etc...)

## **DEBAT**

### **ASPECTS PARTICULIERS (suite)**

#### **3. Mise en œuvre des instruments internationaux et régionaux relatifs à l'eau**

Sous la présidence de M. Alexandre Charles KISS, Directeur de recherche honoraire au CNRS, Président du Conseil Européen du Droit de l'Environnement

3.1. Rapport introductif : L'évolution du concept de gestion de l'eau par bassin versant dans le contexte nord américain (M. Pierre-François MERCURE, Professeur à l'Université de Sherbrooke, Québec.)

3.2. Développements nationaux et régionaux

#### **- ETUDE DE CAS**

Les eaux transfrontières et la jurisprudence de la Cour de Justice des Communautés Européennes (M. Michel PRIEUR, Professeur à l'Université de Limoges, France)

### **► Après-midi (14H30 – 17H30)**

Sous la présidence du Dr. Constantin TELEAGA, ancien Secrétaire d'Etat à l'intégration européenne

- TABLES RONDES

1. Un contrat mondial de l'eau douce est-il possible ? (Dr Constantin TELEAGA, ancien Secrétaire d'Etat à l'intégration européenne)

2. L'enseignement du droit de l'environnement dans les Universités : expériences et perspectives (Mme Marilena ULIESCU, Directrice de l'Institut national de la magistrature de Roumanie)

- EVENEMENTS PARALLELES

### **CONCLUSIONS GENERALES**

M. Ali MEKOUAR, Professeur à l'Université de Casablanca, Chef du service Droit et Développement, Bureau juridique FAO

### **CLOTURE DES JOURNEES SCIENTIFIQUES**

Monsieur le Ministre de l'Environnement et de la gestion des eaux

M. Mircea DUTU, Recteur de l'Université écologique de Bucarest, Roumanie

Monsieur Stéphane DOUMBE-BILLE, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3, Coordonnateur du réseau

Madame GENDREAU-MASSALOUX, Rectrice de l'AUF

## **RAPPORTEURS NATIONAUX**

### **Belgique**

Mme Laurence RENOUY

Assistante en droit public et administratif à l'Université de Liège

### **Brésil**

Mme Cristiane BERANI

Assistante en droit à l'Université de Sao Paulo

### **Burkina Faso**

M. Hubert OUEDRAOGO

Expert juriste en droit de l'environnement et droit rural

### **Cameroun**

M. Paul DASSE

Assistant en droit public à l'Université de Dschang

### **Canada Quebec**

M. Pierre François MERCURE

Professeur à l'Université de Sherbrooke

### **Congo**

M. Rémy OSSOMBO YOMBO

ATER en droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

### **France**

M. Bernard DROBENKO

Maître de conférences en droit public à l'Université de Limoges

### **Gabon**

Mme Huguette WORA

Assistante en droit public à l'Université Omar Bongo de Libreville

### **Haïti**

M. Jean André VICTOR

Professeur à l'Université de Port de Prince

### **Maroc**

Mme Houria TAZI SADEQ

Professeur à l'Université de casablanca

### **Roumanie**

M. Mircea POPESCU

Maître de conférences à l'Université écologique de Bucarest

**Sénégal**

M. Moustapha NGAIDE

Maître Assistant en droit public à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

**Suisse**

M. Thierry TANQUEREL

Professeur ordinaire à l'Université de Genève

Directeur du Département de droit administratif et fiscal

**Togo**

M. Kouassivi Bougonou DJERI ALASSANI

Directeur de l'Environnement au Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières

**Tunisie**

M. Wahid FERCHICHI

Docteur en droit, Chargé de cours à la Faculté de Sfax et de Sciences juridiques de Tunis

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

Le colloque se tiendra à l'Université Ecologique de Bucarest, str.Vasile Milea 1 G-Bucarest 6

- Les participants seront logés à l'Hôtel Bulevard :

nr. 21, bl. Elisabeta, Sector 5, Bucharest

Tél. +40 21 31 53 300 mel. [Athenee@fx.ro](mailto:Athenee@fx.ro)

- Assistance administrative et technique :

• Mme Hélène OLIVIER

Assistante de programme à l'Agence Universitaire de la Francophonie

Tél. +33 1 44 41 18 18 Fax. +33 1 43 26 71 18 mel. [helene.olivier@auf.org](mailto:helene.olivier@auf.org)

• Mlle Sophie PARRAMON

Assistante administrative, CDI - CEDED (Lyon 3)

Tél / fax. +33 4 78 78 73 52 mel. [parramon@univ-lyon3.fr](mailto:parramon@univ-lyon3.fr)